Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 85 (1949)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVe ANNÉE — No 21 28 mai 1949

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Encore lui. — Adresse de la correspondance. — Postes au concours. — Section Vevey-Montreux. — Maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine. — S. V. de T. M. et R. S.* — **Genève :** *Association antialcoolique du corps enseignant genevois.* — **Neuchâtel :** *Abandon d'accusation. — Programme d'études.* — **Jura :** *Quarante ans. — Sympathie.*

PARTIE PRATIQUE : R. Gross : *Vêtements et costumes.* — **G. D. :** *Un chapitre de géométrie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ENCORE LUI

Le caissier rappelle son bon souvenir aux membres qui n'ont pas encore versé leur cotisation.

Ayez une pensée (voire une « pincée ») pour lui à la fin de mai ou au 15 juin. Vous aurez droit à sa gratitude. (C.C.P. II 2226.)

ADRESSE DE LA CORRESPONDANCE

Afin d'éviter tout retard, et surtout dans les cas urgents, n'envoyez pas la correspondance au local mais directement au président *Ch. Bonifay*, Pomy.

Le Comité.

POSTES AU CONCOURS
jusqu'au 1er juin

Bex. Institutrice enfantine ; à Bex-Village (ne se présenter que sur convocation).

Yvonand. Institutrice à la Mauguettaz (classe à trois degrés).

SECTION VEVEY-MONTREUX

Sortie de printemps. Nous rappelons la visite du **Château d'Hauteville**, mercredi 1er juin, sous la conduite de M. Pierre Grellet, journaliste. Rendez-vous : 14 h. 50, à la gare de La Tour-de-Peilz, ou 15 h. 45 à l'entrée du château. En cas de très mauvais temps, téléphoner au 6 25 97 pour renseignements.

Le Comité.

MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

RAPPEL

Nous rappelons aux membres de l'*Association vaudoise des Maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine* et tout spécialement aux démissionnaires que la cotisation complète pour l'année (5 fr.) ne peut subir de réduction, même si les membres se retirent en cours d'exercice (sept. à août).

Aux semi-enfantines et enfantines qui désirent collaborer à l'établissement de fiches de documentation pour les leçons de choses ou qui peuvent fournir des renseignements utiles, inscrivez-vous sans tarder auprès de Mlle Haenny, institutrice, ch. Risoux 9, Lausanne, qui formera des groupes pour mettre au point tel ou tel sujet.

Le Comité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu à l'Aula de l'Ecole Normale le samedi après-midi 4 juin, à 14 h. 30 précises.

1. **Chansons populaires slaves et françaises,** par le Chœur d'enfants du Conservatoire, sous la direction de M. Roger Girard. Au piano, Mlle Jacqueline Chessex.

Vous avez entendu peut-être ce jeune chœur à la Radio, vous connaissez le talent de notre collègue Girard... vous savez donc déjà tout le plaisir — et le profit — que vous retirerez de cette audition.

2. **Les Jeux dramatiques à l'Ecole,** par Mlle Jeanne de Rahm, assistante sociale au Bercail, M. Carl Stammelbach, professeur au C.C.C. et un groupe d'élèves.

En incitant une équipe à inventer un jeu dramatique, c'est-à-dire une action sur un thème donné, cette technique nouvelle d'enseignement cherche à développer le don d'invention et de composition et à favoriser chez les enfants leur besoin d'initiative et d'activité. La façon dont ils comprennent et traitent un thème, le personnage qu'ils choisissent de représenter, éclairent en même temps le maître sur le tempérament de ceux qui lui sont confiés.

Par ces jeux, l'école travaille ainsi non seulement au développement intellectuel de l'élève, mais encore — dans plus d'un cas — à un harmonieux épanouissement de sa personne.

3. **Partie administrative statutaire.**

Invitation cordiale à chacun.

Le Comité.

GENÈVE

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

RAPPORT POUR L'ANNÉE 1948 (Extraits)

Le Comité a régulièrement une séance tous les deux mois. Plusieurs questions importantes ont été étudiées.

M. Thonney, du Dispensaire antialcoolique, a parlé de ses expériences ; le dispensaire offre ses services gratuitement aux victimes de l'alcool. Les malades sont soumis à des consultations médico-sociales des Docteurs de Senarclens, Favre et Revilliod.

La proposition a été faite dans le but de collaborer avec la famille que des parents d'élèves soient admis comme membres de la Société.

L'assemblée annuelle a eu lieu le 17 mars dans le restaurant sans alcool de Montbrillant.

Mlle Seidel a demandé qu'on rétablisse les représentants des bâtiments.

Mlle Descœudres demande que l'on réagisse contre les réclames alcooliques.

M. Nova, directeur de la maison de relèvement de buveurs de Pontareuse, dans le canton de Neuchâtel, a parlé de ses expériences dans sa belle œuvre de sauvetage.

Les causes de l'alcoolisme sont, dans certains cas, physiologiques, et dans d'autres cas, psychologiques. On peut obtenir des guérisons qui tiennent du miracle et qui sont dues à une conversion religieuse.

Dans certaines professions, comme celle de garçons de café, la tentation est grande.

Les premiers jours d'abstinence pour un buveur sont terribles. Il vaut mieux prévenir que guérir, d'où la grande importance de l'enseignement antialcoolique. Toutes les sociétés antialcooliques doivent unir leurs efforts.

L'alimentation joue un rôle. Le buveur a surtout besoin de vitamines. A Pontareuse, les hommes travaillent pendant la période de la cure qui dans la règle dure une année.

Le résultat de la guérison dépend de l'entourage du buveur. La Fédération antialcoolique devrait faire plus de propagande, soit par la parole, soit par l'affiche. Une assistante sociale devrait visiter les familles des buveurs internés et les malades quand ils sont retournés dans leurs familles.

La fête du « Livre d'or » a eu lieu le jeudi 13 mai ; 24 écoles ont répondu à l'appel du « Livre d'Or », soit 761 élèves dans 100 classes différentes.

Le Comité de l'A.A.C.E.G. aimerait que le restaurant universitaire soit sans alcool.

Le 17 juin, les délégués de notre société ont assisté à une séance de la Fédération antialcoolique genevoise : M. Rudin, secrétaire de la F.A.G. a parlé de ses expériences dans sa lutte antialcoolique, et M. Sikounof, fonctionnaire de l'organisation internationale de la santé, a parlé de l'antialcolisme sur le plan international.

Le 25 octobre a eu lieu au restaurant sans alcool de la Madeleine une séance du Comité et les **représentants des bâtiments scolaires.**

M. H. Coeytaux a présenté un rapport sur le **mouvement des écoliers abstinents** (« Le Livre d'or ») et sur l'enseignement antialcoolique.

Plusieurs membres du corps enseignant ont émis des suggestions intéressantes.

En second lieu, figurait à l'ordre du jour : **la liaison entre le Comité et les écoles.**

Mlle A. Richard, institutrice à l'école de Malagnou, demande qu'une séance à la radio scolaire soit consacrée à l'antialcoolisme.

Mlle Descœudres recommande la lecture des Mémoires du Dr Forel.

Par l'intermédiaire de Mlle G. Dubois, institutrice, M. Roller, instituteur, demande qu'une **conférence antialcoolique** avec présentation de **Jeunesse saine** soit donnée chaque année aux candidats.

Mlle Jung, de l'école supérieure des jeunes filles, demande qu'on crée dans le mouvement antialcoolique un **centre de recherches auquel s'intéresseraient les élèves.**

Certains spécialistes sont proposés pour parler aux jeunes filles.

M. le Dr Favre a donné une conférence très intéressante sur les traitements pour guérir les alcooliques à l'hôpital ; il s'agit de nouvelles méthodes américaines par injections et par « dégoûtation ».

Les élèves secondaires de la section moderne sont appelées à visiter des asiles et des maisons d'éducation.

Le Comité a décidé d'organiser **un concours de dessin dans les écoles** pour illustrer une leçon sur une comparaison entre l'eau et l'alcool.

Une démarche sera faite auprès du Département de l'Instruction publique pour demander de laisser le manuel **«Jeunesse saine»** aux élèves.

Quelques livres en relation avec l'antialcoolisme sont signalés : Schweizer l'Africain — Une biographie de G. de Rougemont — un livre de Robert Aynard — Léonard et Gertrude de Pestalozzi.

En janvier 1849, naissait à Genève, Louis Lucien Rochat, le fondateur de la Croix-Bleue, société d'abstinence dont le but est le relèvement des buveurs. M. Secrétan a publié une brochure sur cet homme de cœur, brochure que le Comité a envoyé à tous les membres de l'A.A.C.E.G.

La vie de LL. Rochat est un magnifique exemple d'abnégation et de courage. Imitons-le en nous souvenant que ce pionnier de l'abstinence a pris comme emblême à l'exemple d'un autre genevois célèbre, Henri Dunant, la croix, symbole chrétien de l'amour du prochain et du sacrifice.

H. Coeytaux.

NEUCHATEL

ABANDON D'ACCUSATION

C'est avec un véritable soulagement que le corps enseignant neuchâtelois a appris le non-lieu prononcé par le tribunal en faveur de notre collègue *André Vuille,* faussement accusé d'un délit de mœurs. Il avait été incarcéré sur la foi des déclarations de certains garnements, qu'avaient indisposés probablement la stricte discipline exigée par leur maître de gymnastique. A ces racontars, pas un seul des nombreux amis d'André Vuille n'avait cru un seul instant et son arrestation les avait plongés dans la stupéfaction.

Après trois mois de détention préventive, notre collègue vient d'être libéré. L'enquête n'ayant retenu aucun des faits à lui reprochés, le ministère public a abandonné l'accusation ; les frais ont été mis à la charge de l'Etat. C'est le front haut qu'André Vuille a pu rentrer chez lui.

Il n'en reste pas moins que, par la faute de gamins mal intentionnés, un innocent a passé en prison trois mois de tortures morales et a vu la suspicion jetée sur sa carrière. La justice, sans doute, a rempli son rôle.

Mais il est permis de se demander si, dans un cas pareil où des écoliers sont en cause, l'enquête judiciaire, et surtout l'arrestation, ne devraient pas être précédées d'une information confiée à l'autorité scolaire. A la tête de l'administration des écoles chaux-de-fonnières se trouve un Conseil scolaire qui compte certainement parmi ses membres, à côté des directeurs d'écoles, des pédagogues de valeur. Il est donc possible qu'une enquête préalable et discrète conduite par ces hommes compétents eût pu. elle aussi, et cela sans publicité ni retentissement, aboutir à la confusion des accusateurs.

Une autre considération s'impose : Trop de parents, aujourd'hui, accueillent comme paroles d'Evangile toutes les histoires, fût-ce les plus invraisemblables, de leurs rejetons qu'ils sont toujours prêts à soutenir dans un conflit contre un maître de classe. Souhaitons que la conclusion de l'« affaire Vuille » ouvre les yeux de quelques-uns. S. Z.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le Programme d'études des sections pédagogiques vient de sortir de presse. Mis au point par la Commission spéciale, il s'étend sur trois années. Il sera étudié parallèlement dans les sections pédagogiques des *Gymnases de Neuchâtel* (Gymnase cantonal) et de *La Chaux-de-Fonds*, ainsi qu'à l'ancienne Ecole Normale de *Fleurier*, transformée en Gymnase pédagogique. *Le baccalauréat pédagogique*, accordé aux étudiants qui auront suivi avec succès les trois années d'études gymnasiales, leur donnera droit d'entrée à l'*Ecole Normale* où se terminera, en trois semestres, la préparation professionnelle des futurs instituteurs et institutrices.

Le programme publié par le département de l'Instruction publique, compte 75 pages ; c'est dire que nous ne pouvons en donner ici un résumé. Les intéressés pourront certainement en obtenir un exemplaire au Département. *S. Z.*

JURA

QUARANTE ANS

M. l'inspecteur Mamie, de Courgenay, et notre collègue, M. Paul Moine, directeur des Ecoles primaires de Porrentruy, viennent de terminer leurs quarante ans au service de l'école. Nous nous faisons un grand plaisir de les féliciter et leur adressons des vœux au nom de la S.P.J. et de l'« Educateur ».

SYMPATHIE

Nous ne saurions passer sous silence la douleur que nous avons ressentie en apprenant le terrible accident, puis le décès du jeune fils de notre excellent collègue René Domon, de Choindez. A cette famille sur laquelle la destinée semble s'acharner, nous nous permettons d'adresser notre vive sympathie en y joignant celle de la S.P.J. et celle de l'« Educateur ».

H. Reber.

PARTIE PRATIQUE

VÊTEMENTS ET COSTUMES

Centre d'intérêt pour la première année du degré intermédiaire
(9 et 10 ans)

Indications pratiques

Ayant **choisi** le sujet que je me propose de présenter aux élèves comme centre d'intérêt, je commence par rassembler toute la documentation qui pourrait convenir et j'imagine les différents travaux qui pourraient être faits. Je note tout cela dans les diverses rubriques du **Registre de classe** qui est devenu mon principal outil de travail. Il va sans dire que ce programme est bien trop vaste pour que je l'épuise jamais ; il constitue mon « trésor » et j'y puise selon les besoins de mon enseignement ; je me réfère aussi constamment à ce programme pour garder la direction que je m'étais fixée, mais j'accueille avec plaisir toutes les « trouvailles » (particulièrement celles des élèves), qui viennent enrichir mon sujet en cours d'étude.

Mon **but éducatif** lointain sera, cette fois-ci, d'éveiller ou de renforcer en mes enfants le goût des belles choses anciennes, des nobles traditions, du travail longuement et amoureusement exécuté.

Mes **objectifs intellectuels** présents seront les suivants :

1. Centrer toutes nos activités pour éviter la dispersion.
2. Enthousiasmer les élèves pour augmenter le « rendement » scolaire.
3. Conduire les jeunes intelligences vers un passé toujours plus lointain et les initier peu à peu à l'écoulement du temps, à l'histoire.
4. Habituer les enfants à se poser des questions au sujet des choses qu'ils emploient le plus souvent et à ne pas se contenter de réponses puériles comme celles-ci : « Les vêtements viennent du magasin ».

Eveil de l'intérêt. J'y porte un soin particulier, car de lui dépend en grande partie la réussite ou l'échec de mon projet.

Le texte de Ramuz : **Vignerons** (voir extraits ci-dessous), a déjà attiré l'attention de ma classe sur les vêtements de travail, lorsque nous l'avons étudié pendant que nous nous occupions des vendanges, notre centre d'intérêt immédiatement précédent.

Nous avons lu, aussi, un autre texte de Pierre Alin, au commencement de l'année scolaire lorsque la Famille groupait nos activités. On le trouvera ci-dessous sous le titre : « Grand'mère ». Il traite des habits de fête du siècle dernier.

A la fin d'une heure « creuse », je lis à ma classe le texte d'A. France intitulé : « Les deux tailleurs », texte inséré dans la chrestomatie Vinet I, p. 156. Les élèves sourient, un court entretien s'amorce. C'est bon signe.

Je donne quelques tâches facultatives à exécuter à la maison dans le délai de quelques jours :

a) rassembler tous les échantillons de tissu qu'on pourra trouver ;

b) en demander le nom et épingler ce dernier au tissu ;

c) s'exercer à reconnaître les tissus recueillis, par la vue, et par le toucher (yeux fermés) ;

d) visiter si possible un atelier de tissage (Comptoir suisse) ;

e) aller dans un magasin de tissu et tout observer ;

f) collectionner des gravures, photographies, objets divers se rapportant aux costumes anciens et aux uniformes anciens ou modernes.

Déclenchement de l'enthousiasme. Une de mes collègues est membre de l'**Association cantonale du Costume vaudois.** Je lui demande si elle me rendrait le service de venir dans ma classe, vêtue de son magnifique costume, pour parler à mes élèves de ce sujet qui lui est cher. Nous réunissons nos deux classes dans la salle de projection et, avec une grande obligeance, ma collègue fait une magnifique causerie, écoutée dans un silence impressionnant, et illustrée de belles vues habilement commentées. Le plaisir des enfants est évident, ils viennent me raconter toutes leurs « histoires » de costumes, ils m'apportent de nombreux documents : chapeaux, mantes, gilets, réticules, éventails, mitaines, etc. Le centre d'intérêt semble bien « parti ».

Notre centre d'intérêt a duré pendant 4 ou 5 semaines. Les matières étudiées ont été groupées, pour plus de clarté, dans les principales disciplines ; il arriva cependant très souvent que les leçons débordèrent l'une sur l'autre et elles ne furent pas toujours exactement délimitées. Dans la même heure, nous passâmes successivement de l'observation à l'élocution, de la leçon de choses à la grammaire, etc. Les questions fusaient, les yeux brillaient, les gosses **vivaient** leur étude, et, quand la sonnerie retentissait, un murmure de déception l'accueillait souvent au lieu du soupir de soulagement trop fréquent.

Alors, après la leçon, je pouvais me dire, un peu étourdi mais content, que nous venions vraiment de travailler selon la méthode des centres d'**intérêt** et non seulement suivant le principe de la concentration.

FRANCAIS

Textes littéraires (réellement étudiés)

Grand'mère

J'ai retrouvé une petite photographie.

Une vieille dame qui a mis sa belle robe noire, celle des matins de dimanche où l'on fait sa visite au Bon Dieu ; une belle robe avec des plissés sur les poignets, son plus beau bonnet sur les cheveux bien lisses et une cravate de dentelle blanche que retient une grosse broche.

(Pierre Alin.) Texte français Budry/Rogivue, p. 124.

Vigneron

Cet homme, vu de dos, est comme un pan de mur qui changerait de place, un de ces pans de murs de vigne, un de ces pans de murs d'ici, c'est-à-dire gris et taché de vert.

Il lui pend une chose carrée autour du corps, il a les jambes prises dans des espèces de tuyaux fissurés ; il est comme un pan de ces murs d'ici, le plus ruiné de ces pans de murs (et il y a, en effet, parfois, des murs de vigne qui se mettent à glisser tout seuls).

On ne voit pas sa tête, à cause d'un grand chapeau de jonc qu'il a ; l'aile de son chapeau de jonc lui descend jusqu'au milieu du dos.

Sale marchandise verte plein la tine au bord du chemin, on puise dedans, on y remplit le vaporisateur, on descend y remplir le vaporisateur ; et l'homme, qui monte à présent, est encore plus bossu, plus boiteux que tout à l'heure, il n'est pas plus beau à voir par derrière que par devant, pas plus propre — ces grandes plaques vertes qui font raide l'étoffe — tandis qu'il commence à vous faire un petit brouillard devant lui au bout de ce bâton qu'il tient et, au bout de ce bâton, il y a comme une ombrelle ouverte ; parce qu'il est sale (l'homme salit ; ah ! vigneron de Cully (mon pays), on dirait que tu as plaisir à salir et que tu te venges.

(C.-F. Ramuz.)

Brochure : « Honneur à nos vignerons », Vaury, éd., Lausanne, 1938.

Un éclaireur

Il porte à présent le chapeau brun et la blouse beige, et le foulard vert bouteille, et lui, le taciturne, le collégien retardé, le garçon sans ami, il est devenu un éclaireur comme je les aime.

Il est fort et adroit. Sous son large chapeau, il a des cheveux noirs embroussaillés, et une mèche qui boucle sur le front. Il n'a plus ce visage sombre. On dirait qu'un bonheur durable lui est venu. Et c'est cela. Un bonheur lui est venu. Il n'est plus le gosse triste et l'écolier aux sourcils froncés. Il est le boute-en-train de la section. Il est heureux, bruyant, étourdi. Il a trouvé sa voie et sa place. Un jour, il a remis le talon de soulier à Crawes, et ça a tenu. Il est beau, musclé comme un « baccuni », brun comme une tuile. Il grimpe, flaire, découvre, attend, se cache, épie, s'enfuit dans les buissons, rampe, bondit et se terre.

(Pierre Girard.) Textes français I. p. 34.

Un petit garçon vers 1900

On m'avait mis mes habits du dimanche qui se confectionnaient encore à la maison, où une couturière venait « en journée » avec sa « réassujettie » ; on allait choisir l'étoffe chez M. Bonnard, place St-François, et toute une semaine, les deux femmes travaillaient dans la salle à manger, près de la fenêtre, m'appelant de temps à autre pour les essayages qui étaient laborieux. Car elles avaient une tendance à me faire ... des culottes qui descendaient au-dessous du genou, ce qui me semblait inélé-

gant, de sorte que je bataillais jusqu'à ce que j'eusse obtenu qu'on les coupât à la bonne hauteur, quitte à les munir d'un rempli qui permît de les rallonger. C'était donc une culotte courte et le reste du costume était composé d'une veste à plis (deux dans le dos, deux sur le devant) avec une ceinture qui se boutonnait (et elle était toujours à mon avis placée trop bas) et un col rabattu sur lequel on nouait une cravate lavallière. Un petit garçon tondu ras...

(C.F. Ramuz.) Textes français I, p. 7.

Autres textes que nous n'avons pas étudiés, mais intéressants :

Un autre petit garçon

On m'avait, après une séance orageuse, contraint à revêtir mes « habits du dimanche » : culotte et veste de velours que couronnait un col vigoureusement amidonné, sans oublier le chapeau de feutre trop grand que mes oreilles retenaient de leur mieux. Ce costume, je l'avais toujours détesté. Les boutons de métal dont il s'ornait me semblaient le comble du ridicule.

(Benj. Valloton.) Textes français I, p. 153.

Vêtements valaisans

Dans la chambre, on se prépare pour la messe.

La mère a tiré de l'armoire tous les beaux vêtements de la famille. Il y a, pour le père, une chemise au col empesé, un cordon de laine noire. Des foulards de soie pour les filles et, pour les petits garçons, des chapeaux dont les ailes sont relevées, derrière, comme les ailes des chapeaux d'hommes.

(Maurice Zermatten.) Textes français I, p. 93.

Le vieux pêcheur

Il était vêtu d'un habit de velours côtelé qu'il n'avait pas acheté hier matin. Une casquette grisâtre était rabattue sur ses yeux gris-vert, enfoncée jusqu'aux oreilles qui paraissaient trop grandes, à cause de la figure maigre. Quand il parlait en avalant sa salive, la pomme d'Adam remontait et semblait tirer la peau du cou sèche et ridée.

Il passa devant nous tranquillement, balancé sur ses longues jambes.

(Ch. Silvestre.) Textes français I, p. 79.

Petit-Beurre

Il s'appelait Borel, comme tant d'autres.

A quatorze ans il était en apprentissage chez un confiseur, et c'est lui qui portait les desserts en ville. Il était très joli sous sa toque et sa veste blanches ; chacun le connaissait. Un brave garçon, pas bête, dans le fond, mais timide comme on ne l'est plus. Les gamins, ses camarades, en abusaient ; ils se moquaient de lui quand il passait dans la rue, portant avec précaution un vacherin ou une tourte aux amandes.

(Ph. Godet.) Textes français I, p. 25.

Le joueur de flûte

Voici qu'un certain vendredi se présente dans la ville un grand homme basané, sec, grands yeux, bouche fendue jusqu'aux oreilles, habillé d'un pourpoint rouge, avec un chapeau pointu, de grandes culottes garnies de rubans, des bas gris et des souliers avec des rosettes couleur de feu. Il avait un petit sac de peau au côté.

(Prosper Mérimée.) Textes français I, p. 47.

Elocution - Rédaction

Il serait impossible d'énumérer nos nombreux entretiens à propos des objets apportés par les élèves, des gravures, des textes eux-mêmes que nous avons **mimés** le plus souvent possible. Trois sujets ont été traités par écrit, sous forme de petites rédactions, préparées par l'observation, la recherche du vocabulaire, des exercices d'élocution, etc.

Je m'habille. Un élève va se mettre en pyjama au vestiaire et revient se vêtir réellement devant nous, comme il le fait chaque matin. Nous observons ses gestes, nous les notons, nous les commentons. Qui fait autrement ? Pourquoi ? Et la toilette ? Finalement, chacun est impatient de relater par écrit comment il s'habille ; les meilleures rédactions seront lues à haute voix : quel honneur ! Pour rire un peu, nous lisons le texte d'un étourdi qui prétend venir en classe sans chaussures : « J'ai oublié ».

Une surprise. Pour ranimer l'enthousiasme en faveur des costumes, j'ai préparé en secret l'élégant costume montreusien et, toujours au vestiaire, une fillette se costume. Quand elle apparaît devant la classe, c'est un cri d'admiration. Après un bref entretien, on note les parties du costume, quelques adjectifs, les divers tissus utilisés, etc. La description n'offre plus de difficulté et les enfants la font volontiers.

J'ai déchiré, (taché, perdu) **un vêtement.** Chaque élève a une histoire à raconter sur ce sujet. Un large entretien révèle une grande variété de petites aventures domestiques. Ensuite, et sans grande préparation, la rédaction courte est vite finie.

On pourrait rédiger de même : **Jean cire ses souliers. Chez le tailleur** (la couturière), **Un essayage laborieux** (imitation), **Un éclaireur** ou **Un louveteau** (après observation effective d'un garçon en uniforme). Etc., etc.

Lecture

Tout est prétexte à lecture expressive, mais plus particulièrement les textes littéraires sur lesquels nous avons fait quelques exercices de lecture fouillée (ne pas allonger, à cause de l'ennui, vite créé).

En plus des textes notés ci-dessus, nous avons lu : **La promesse de Maurice** (Mon second livre, p. 28) et **La tonte des moutons** (Une classe plus grande nous a prêté pour l'occasion les Lectures de Ch. Foretay, p. 105). Les garçons ont dû, finalement, montrer ce qu'ils avaient compris en répondant par écrit à un questionnaire. Expérience pas trop décevante.

Signalons que l'ancien manuel **Bonjour** contenait des textes bien adaptés, au centre. Le temps nous a manqué pour les étudier. Ils sont aussi de moindre valeur littéraire. Le pantalon de cuir, p. 132 — Les souliers de

Voltaire, p. 120. — Le duc de Zaehringen et le charbonnier, p. 14. — Le ver à soie, p. 306. — Les habits de Robinson, p. 234. — Souvenirs d'enfance, p. 165.

Récitation

Après étude fouillée, un texte est facilement mémorisé. Nous avons donc appris des extraits de **Vigneron** (Ramuz), celui qui décrivait **Grand-maman** (P. Alin) et nous avons aussi étudié par cœur le poème paru dans Mon second livre, p. 88, et intitulé : **Les premières bottes.** (Entretien, en quoi ce texte est vieilli, en quoi il est resté actuel, etc.)

A signaler aussi : Mon second livre, p. 121, **L'été de la St-Martin.**

Grammaire

Les **verbes** (par écrit).

Conjuguer : J'ai de bons vêtements, je suis à l'aise.
id. J'achète des habits et je les soigne.
id. Je troue ma culotte et je la reprise.
id. Ai-je d'assez beaux souliers et en suis-je heureux ?
id. Je mets un col. Je garnis un chapeau.
id. Je prends une écharpe.
id. Je tonds un mouton et je vends la laine.
id. Je tords du linge et je le suspends.
id. Je veux, je peux, je vais soigner mes habits.
id. Je sais ce que je dis. Je fais ce que je dois.

Ajouter les terminaisons : (par écrit)

Je sali... mon veston
Tu port... un béret
Il lav... une chemise
Elle repass... un col
Nous déchir... nos cuissettes
Vous chang... de camisole
Ils boutonn... leurs tabliers
Je répar... un pantalon
Tu cir... tes souliers
Il nou... sa cravate
etc., etc.

Adjectifs : Accorder (par écrit) puis mettre au pluriel :

Un foulard vert, une robe v...
Un habit noir, une jupe n...
Un soulier brun, une casquette br...
Un mouchoir beige, une camisole b...
Un pantalon gris, une cravate gr...
Un chapeau clair, une ombrelle cl...
Un veston bleu, une salopette bl...
etc., etc.

Nombreux exercices oraux de conjugaison de verbes au présent, de classification des deux groupes de verbes, d'association, etc.

Vocabulaire

En plus des exercices oraux de familles de mots, de recherches sur l'origine des mots, leur composition (Eléments), nous avons noté :

Vêtements de garçons : Un manteau, un imperméable, une pélerine, un capuchon, une ceinture, une martingale, un bonnet, un béret, une casquette, une écharpe, un cache-col, un passe-montagne, un gilet, un pull-over (signification : tiré par dessus), un pantalon golf (pluriel ?), une culotte, une (ou des) cuissette, des chaussettes, des bas, des souliers bas ou montants, des snow-boots (chaussures à neige) ou galoches en caoutchouc, des socques. Sous-vêtements : la chemisette, la camisole, la chemise, les caleçons.

Vêtements de filles : une jaquette, une robe, une blouse, une jupe, un tablier, les bretelles, un corsage, un jupon, une « taille » munie de jarretelles élastiques, **un** (sic) élastique, la chemisette, etc. (voir garçons).

Enfiler, passer, se vêtir, se couvrir, attacher, lacer, boutonner, changer, prendre, glisser, tirer, etc.

N.B. L'objet avant le mot : montrer les vêtements avant de les écrire ou d'en parler. Veiller à ce que chaque mot évoque l'image correcte.

Orthographe

En plus des exercices de grammaire qui sont, proprement, de l'orthographe, et des contrôles de vocabulaire, nous avons étudié, comme **dictées préparées,** la suite du texte de Ramuz « Vigneron » recopié en partie ci-dessus. La voici :

Vêtements de travail. — Pourquoi as-tu mis ce vieux pantalon ?

Tu réponds : « C'est ce poison. Ne voyez-vous pas le métier qu'on fait et que c'est un triste métier ?

Pourquoi on est si mal habillé ? Regardez seulement si ça serait possible dans le métier de ne pas l'être.

Tailler, fossoyer, ésherber, monter la terre, monter le fumier.

Effeuiller et puis sulfater, resulfater, re-resulfater.

Et récolter et pressurer, et ensuite recommencer.

Vilain métier, tu dis : vilain métier tant que tu voudras...

Deux dictées préparées ont été tirées du texte : **Les vêtements de l'écolier,** tiré de l'ancienne grammaire Vignier, p. 80 (avec quelques modifications et adjonctions).

Deux autres ont été prises dans le texte de Pierre Girard « Un éclaireur » quelque peu simplifié pour l'occasion .

Deux autres ont résumé (en le simplifiant aussi) le texte de Ramuz « Un petit garçon vers 1900 ».

De l'ancien manuel de dictée pour le degré intermédiaire, nous avons retenu, p. 19 : « La confection des vêtements ».

Enfin, comme récapitulation du vocabulaire étudié, j'ai composé le texte suivant qui n'avait d'autres prétentions que d'obliger les élèves à **appliquer** les notions grammaticales et orthographiques qu'ils venaient d'apprendre. Ce texte a été dicté après 5 minutes de préparation en classe.

Debout. Il fait encore nuit quand le réveil sonne. Je n'entends rien : je dors encore. Ma chère maman, tu entres dans ma chambre, tu ouvres les volets, tu allumes la lampe et tu te penches sur moi. J'ouvre les yeux et je te vois. Je souris et tu souris : nous rions et nous commençons joyeu-

sement la journée. Je sors du lit, et je m'habille ; je vais me laver, je finis de me vêtir et je déjeune copieusement. Je me rince encore le visage, je mets mon manteau et mon bonnet, je dis au revoir à la famille et je pars pour l'école.

Sauf pour cette dernière dictée, la préparation orthographique s'était faite dans une leçon ultérieure, lecture expliquée, vocabulaire, etc.

Arithmétique

Dès le début du Centre d'int., chaque élève s'est fait un mètre pliant en papier fort (Java, plusieurs épaisseurs) et nous avons effectué de nombreuses mesures.

Nous avons collectionné tous les mètres utilisés en pratique : **pliant en bois** (menuisier), **plat** (marchand de tissu), **ruban de métal enroulé** (peintre, tapissier), **règles métriques** de différentes longueurs, etc. Nous les avons comparés et avons essayé de trouver l'explication de leur forme par leur usage ou inversément, ayant toujours sous les yeux et à portée de la main les mètres individuels auxquels nous avons eu recours très souvent.

Les calculs écrits ont été résolus, eux aussi, sans changement (p. 40-41). Les **problèmes** ont été modifiés dans leur **rédaction** pour les adapter à nos intérêts du moment, mais les chiffres et le raisonnement ont été conservés. Voici deux exemples : la modification est si facile à réaliser que nos lecteurs feront les autres sans aucune difficulté.

Le No 403 parle de **baguettes** qu'on ajoute l'une à l'autre. Nous avons, nous, **cousu** des **rubans** (remplacés, en classe, par des rubans de papier, pour la préparation du problème).

Dans le No 407, on **borde** une gravure ; longueur du cadre ? Nous posons le même problème en remplaçant la gravure par un **tapis** ou un **foulard** (éclaireur) ; longueur d'extra-fort. Montrer qu'en pratique, il faudrait en prendre plus que ce qu'en indique le calcul, pour le recouvrement des extrémités et l'ourlet qu'on est obligé d'y pratiquer.

Géographie

Nous finissons **Lavaux** et étudions **La Côte** (Caisse à sable, grand croquis simplifié au tableau noir, croquis individuels, carte murale du canton, carte individuelle, manuel-atlas). Nous commençons le **Gros de Vaud.** Nous rayonnons toujours de Lausanne et recherchons les costumes des régions étudiées. (Montreux et ses « écharpes blanches », Vevey et la Fête des vignerons, etc., etc.) Nous collectionnons et passons en projections des vues des régions apprises, des monuments et des costumes.

Une collègue a eu une excellente idée qu'on pourrait appliquer ici (nous ne l'avons pas fait) : Dessiner une très grande carte du canton et y placer (dessin, collage) les particularités les plus connues ; dans notre centre, nous aurions pu y dessiner les différents costumes revêtus pour le travail et pour les fêtes.

Leçons de choses

Nous observons notre collection de tissus. Nous apprenons à reconnaître quelques étoffes par la texture, la souplesse, le grain, etc.

Nous effilochons de la toile pour en faire de la *charpie* ; utilité de celle-ci avant l'invention de la ouate. (Guerres)

Nous observons un morceau de grosse *étamine*. Nous enlevons soigneusement quelques fils de trame en les tirant avec une épingle. Nous remarquons leur croisement. Nous les remplaçons par des fils colorés (coton mercerisé) en recomposant l'étoffe (tissage à l'aiguille). Chaque élève exécute ce travail et colle de l'étamine vierge, puis modifiée dans son cahier. (Colle d'amidon ; ça tient bien). Le tissage à l'aiguille est long et minutieux.

Un procédé, une *machine* faciliterait le travail. Un élève parle d'un *métier*. Comment fonctionne-t-il ? Les explications manquent de précision. Nous *fabriquons* un métier rudimentaire (voir Travaux manuels).

Un peu de vocabulaire autour du croquis le représentant :

Le *tissage :* la chaîne, la trame, la navette, la canette, le fil, le bord, la lisière, le va-et-vient, le métier, du tissu, de la toile, une pièce d'étoffe, un coupon, un cadre.

Poils et fibres textiles : la *laine*, le *coton*, le *lin*, la *soie*.

Pour chacun de ces quatre sujets, nous collons des morceaux de tissus et de tricots (jersey) dans le cahier et (après un entretien autour des tableaux Desrolles et d'illustrations diverses), nous écrivons un court résumé. Voici un exemple qui montrera avec quelle simplicité ce petit texte fut rédigé :

Le coton

Jersey	Indienne	Tricot main coton

Dans les *fruits* d'un arbuste croissant dans des pays plus chauds que le nôtre (Amérique, Indes, etc), se trouve un *duvet* très fin et très doux.

On cueille les fruits, on en sort le duvet et on débarrasse celui-ci des *graines* qu'il enveloppe. Le coton brut est mis en *balles* fortement pressées et envoyé dans des usines. Là, il est *filé*, il est *tissé* ou *tricoté* (jersey) et l'étoffe est *teinte* ou *imprimée* (indienne).

La *ouate* est du coton bien *nettoyé* et *stérilisé* (microbes tués).

N. B. — Il faudrait compter dans les leçons de choses toutes les observations faites sur des pièces de vêtements et de costumes (usages, fabrication, etc.), qui ont été apportées en classe. Mais ces leçons ont toutes été faites oralement.

Travaux manuels

Les gravures parlent d'elles-mêmes.

Pour le métier à tisser, on remplacera avantageusement la *planche* par un *cadre* solide de mêmes dimensions. Les clous seront placés exactement en face les uns des autres. Les fils de chaîne seront tendus autant que possible et noués dans le bas du métier tant sur la planche que sur le cadre. Tisser en levant et en abaissant le cadre extérieur et en passant la navette alternativement sur les fils de chaîne pairs, puis *dessous*, cadre bien baissé. La navette sera un simple morceau de carton portant une encoche. Ne jamais *tendre* les fils de trame, ce qui déformerait le tissu.

En utilisant alternativement plusieurs navettes portant des fils de différentes couleurs, on peut obtenir des tissus à jolies rayures. Serrer les fils de trame les uns contre les autres au moyen d'un peigne (à cheveux). Avec un ou deux métiers par classe, *tous* les élèves peuvent tisser à tour de rôle. Ce qui importe, ce n'est pas le tissu fabriqué, mais la compréhension *par les mains* du principe du tissage. Les enfants y prennent grand plaisir et se font ensuite un métier personnel, très souvent.

Métier à tisser

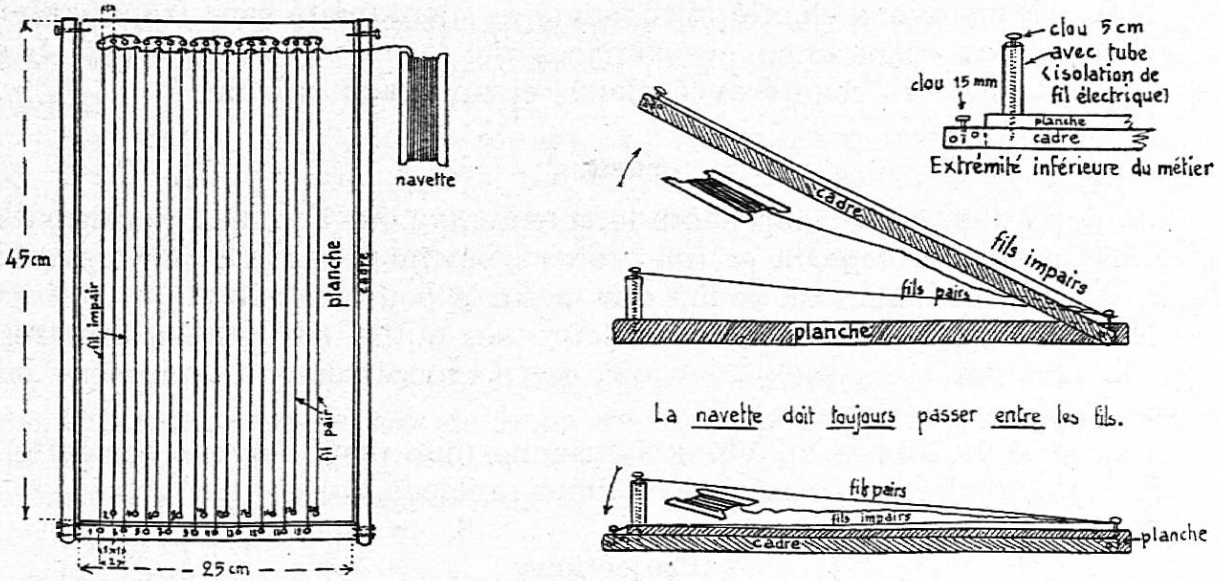

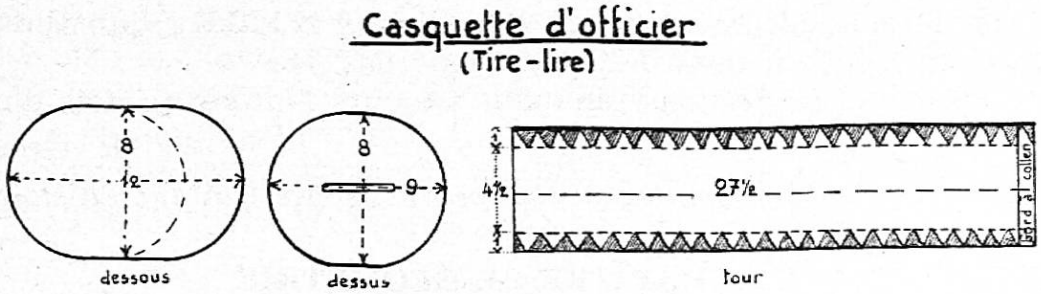

Casquette d'officier
(Tire-lire)

Petit travail facile. Colle forte. Assembler d'abord le tour et le dessus, faire sécher, puis coller le dessous. Peindre à la gouache : gris-vert ; visière

et courroie au-dessus en noir. Galons en coton brillant jaune, noués. Boutons et boucle centrale en gouache jaune recouvrante.

(Tiré du Journal du « Fip-Fop-Club ».).

Ecriture

Exercices méthodiques d'écriture liée (cursive). Traitée hors centre d'int.

Dessin

Une *lessive :* vêtements et sous-vêtements arrangés librement par l'élève.

Chapeaux de diverses formes (vaudois, haut de forme, éclaireur).

Un *camp* d'éclaireurs avec fanions, vêtements, tentes ; couteau, foulard, etc. Croquis divers illustrant rédactions et leçons de choses.

Chant

Dans « Chante, Jeunesse » : La Pastourelle, p. 40 ; La Bergère, p. 41 ; La grand-maman, p. 66 ; Allons dans le bois, p. 28. Répétition des chœurs imposés.

N.B. - Nous avons chanté avec gaieté et spontanéité sans trop arrêter l'élan pour des corrections et exercices de formation de la voix. Les enfants ont toujours chanté avec plaisir et un grand entrain.

Sorties

Le papa d'un élève, marchand de vêtements pour hommes, nous invite à visiter son *petit magasin et son atelier :* vêtements finis et en travail ; tissus divers ; comment on prend des mesures pour un habit.

Nous allons ensuite chez un *tailleur :* ses outils, ses clients, son travail, la position classique : pourquoi cet accroupissement ; comment on repasse, comment on coupe, etc.

La visite du Musée du Vieux Lausanne (que nous n'avons pas faite), serait tout indiquée, à cause des costumes anciens qui s'y trouvent.

Projections

Trois séances d'une demi-heure : photos de familles apportées par les élèves, nombreux documents tirés des albums N.P.C.K., des almanachs Pestalozzi, du dépliant de la Fête des vignerons, etc.

N. B. — Sorties et projections ranimant toujours l'intérêt parfois diminué.

R. Gross.

Réd. — Un prochain numéro donnera la partie traitant l'histoire.

UN CHAPITRE DE GÉOMÉTRIE

Ces remarques ne sont point destinées à expédier le touche-à-tout en jonglant avec la superficialité et la dose d'une demi-heure par semaine leur conviendrait mal. Elles visent au contraire à une tranquille compréhension et elles ne serviraient guère à attribuer en vitesse un chiffre de géométrie.

Exemple : au début, la longueur et la largeur restent des lignes géométriques et il est absurde de les multiplier. Peu à peu, néanmoins, grâce à quelques carrelages, ces dimensions prennent le sens de nombres arithmétiques et elles peuvent se multiplier. A ce moment, la donnée spatiale s'est transposée dans le style arithmétique et à bien pénétrer ce fait, il y a gain et confortation pour l'intelligence.

La surface du rectangle

Sur quelques dessins, tracer tous les centimètres carrés et les numéroter du premier au dernier. Viennent ensuite les bandes longitudinales et transversales qui amènent des écritures en colonne :

Un timbre-poste	Une image
Longueur = 36 mm.	Longueur = 17 cm.
Largeur = 22 mm.	Surface = 204 cm^2
Longitudinale = 36 mm^2	Longitudinale = 17 cm^2
Transversale = 22 mm^2	Donc 204 : 17
Surface = 22 × 36 ou 36 × 22	Transversale = 12 cm^2
soit 792 mm^2	Largeur = 12 cm.

Comme on le voit, ce second calcul exprime un problème inverse qui peut venir assez vite après la question directe de la surface. Quant à la dernière étape, c'est celle des dimensions fractionnaires, par exemple une étiquette de 9,5 cm. sur 6,5 cm.

Le mieux, c'est de raisonner sur les millimètres en revenant à 95 × 65 puis de traduire 6175 mm^2 en 61,75 cm^2. Après quoi, il est facile de constater que la multiplication décimale 9,5 × 6,5 bloque ce raisonnement en une seule notation. (Elle effectue tout d'abord le produit 95 × 65 et, en comptant deux places pour la virgule, elle transforme automatiquement les mm^2 en cm^2.)

Les polygones réguliers

Utiliser quatre cercles de 5 cm. de rayon pour y loger successivement un hexagone, un octogone, un dodécagone et un 24 côtés. D'où cette première idée qu'en augmentant le nombre des triangles isocèles égaux, le polygone s'approche de plus en plus du cercle.

Ceci étant, on remplace chacune de ces surfaces par un rectangle ayant pour longueur le **demi-pourtour** du polygone et pour largeur la hauteur d'un triangle. Avec l'hexagone ci-dessus, prendre un rectangle de 150 × 43 ; disposer verticalement trois triangles entre lesquels s'intercalent deux autres ; les deux moitiés du sixième triangle achèvent de remplir le rectangle équivalent.

Avec l'octogone, le rectangle mesure 153 × 46 et l'on dispose verticalement quatre triangles, etc. De même, avec 12 et 24 côtés.

Le cercle

On peut écrire mais ne pas apprendre le tableau suivant :

Dans l'hexagone, **le pourtour** vaut 3 fois le diamètre du cercle.

Dans l'octogone, c'est 3,06 fois le diamètre.

Dans le dodécagone, c'est 3,106 fois le diamètre.

Dans le 30 côtés, c'est 3,135 fois le diamètre.
Dans le 60 côtés, c'est 3,140 fois le diamètre.
Dans le 360 côtés, c'est 3,1415 fois le diamètre.
Dans le 3600 côtés, c'est 3,141592 fois le diamètre.

Cette liste prouve que l'emploi de 3,14 revient à substituer au cercle un polygone de 60 côtés et qu'en prenant 3,1416 on commet pour la circonférence une erreur valant le cent-millième du diamètre.

On peut signaler encore que ce nombre célèbre ne peut être traduit exactement ni par une répétition de décimales, ni par une racine carrée quelconque. On en déduit que la surface d'un cercle ne peut jamais être évaluée en toute exactitude, que le calcul de cette valeur limite est impossible. (Dans le langage courant, face à une impossibilité réelle ou imaginaire, on déclare que c'est la quadrature du cercle — le mot quadrature signifiant la surface.)

Le carré des entiers

Habitués aux unités de surface, les élèves réalisent vite que $2^2 = 2 \times 2$, que $3^2 = 3 \times 3$, etc. De plus, ils savent calculer par exemple l'opération 36×36, et cela en la décomposant en ses quatre produits partiels. En ligne, il vient le schéma

$$(36)^2 = (30 + 6)^2 = 900 + 180 + 180 + 36 = 1296$$

et de nombreux exercices présentés comme une multiplication habituelle, constituent un travail de calcul mental avec jalons écrits.

Géométriquement, d'ailleurs, le dessin correspondant à chaque carré est enfantin. Pour l'exemple donné, ce sera un carré de 36 ; dans un coin, un carré de 30 ; dans le coin opposé, un carré de 6 ; on y voit alors les quatre morceaux 30×30 et 30×6 et 6×30 et 6×6.

La racine carrée

L'habitude du signe opératoire est un amusement surtout si l'on prend soin de l'appliquer tout d'abord aux nombres 4, 9, 16, 25, 36, 49, etc.... et d'indiquer les résultats 2, 3, 4, 5... De plus, si l'on part des carrés parfaits envisagés au paragraphe précédent, le procédé opératoire sera saisi après quelques cas. (On sait qu'il faut doubler le premier chiffre trouvé et l'on entrevoit le pourquoi de cette pratique en songeant au produit qui se répète deux fois dans le calcul d'un carré.)

Le plus difficile, pour un élève, c'est de reconnaître le sens et la nécessité d'une telle opération et de ne pas choisir une division pour découvrir un côté. On l'y entraîne grâce à des énoncés semblables à ceux-ci :

Dans un rectangle, la longueur vaut le double de la largeur et la surface mesure 1250 cm².

Dans un rectangle, la largeur vaut le tiers de la longueur et la surface compte 3675 mm².

La surface totale d'un cube est de 33 750 cm² ; calculer le volume.

Le côté d'un carré vaut 85 cm. ; calculer le carré de la diagonale puis la diagonale elle-même ; trouver une décimale par essais successifs et répondre à 1/2 mm. près.

G. D.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Pour vos courses

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex-Villars-Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses automotrices dans **la plus belle région des Alpes vaudoises.**

Pas de majoration des prix
TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES

COURSES DIRECTES POUR BRETAYE
si le nombre des voyageurs est suffisant

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE se recommande

RESTAURANT LE CERF Chesières-Villars

Grande terrasse • Bonne restauration
Prix modérés Tél. 3.21.09 J. Pythoud

MONTREUX

Hôtel Terminus
Buffet de la Gare

Meilleur accueil
Belle terrasse
Arrangements pour écoles et sociétés

Téléphone 6.25.63 J. DECROUX, dir.

Le Pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2.12.63 ; Bulle, tél. 2.78.85.

Hôtel Helvétie, MONTREUX

Restaurant de la Cloche * sans alcool

Avenue du Kursaal 2-6 — Tél. 6.44.55

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets - Saut du Doubs

par grands bateaux modernes Pullmann. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements : RESTAURANT DU DOUBS près du lac des Brenets, tél. 3.30.79

Courses d'école en autocar

Adressez-vous à

M. LEBET, **CHEXBRES**

Tél. 5.80.70

Torrenthorn

s/LOÈCHE-LES-BAINS
RIGHI DU VALAIS (2459 m.)

Hôtel Torrentalp

Propr. Orsat-Zen-Ruffinen. Tél. 5.41.17

Deux heures et demie au-dessus de Loèche-Les-Bains. Excellent chemin à mulets. Panorama grandiose sur tous les 4000 de nos Alpes. Ouvert vers fin juin au 15 septembre. Maison confortable, 40 chambres, cuisine soignée.

Tour de Gourze

Altitude 930 mètres

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes ; accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully ; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09
Poste de Riex s/Cully

Educateurs !

Pour vos enfants ayant besoin d'un séjour à la montagne (alt. 1350 m.) ou pour leurs vacances. Très bons soins par infirmière, cuisine saine et abondante. Vie au grand air.
Prix modérés

M. et Mme Schaüblin et Mlle Marlétaz

Chalet des Enfants

EN FRASSE

GRYON sur Bex Tél. 5.31.29

GRAND PARADIS

CHAMPERY

BUT DE PROMENADE AGRÉABLE
EMPLACEMENT POUR PIQUE-NIQUE
SALLE POUR SOCIÉTÉS
RESTAURATION, RAFRAICHISSEMENTS
ARRANGEMENTS POUR ÉCOLES
ET SOCIÉTÉS Téléphone 4.41.67
Famille A. Bochatay, propr.

LA VALLÉE DU TRIENT, RÉGION DES BELLES EXCURSIONS

avec le chemin de fer **MARTIGNY-CHATELARD**

(MONT-BLANC)

VAN - SALANFE - LA CREUSAZ - EMANEY - GLACIER DU TRIENT - LAC DE BARBERINE

Flore alpestre variée. — Blocs erratiques. — Roches moutonnées
Marmites glaciaires. — Gorges. — Cascades.

Prospectus et itinéraires par Dir. MARTIGNY-CHATELARD à Martigny - Tél. (026) 6 10 61

HOTEL WEISSHORN

sur St-Luc (Valais) — Altitude 2300 m.
Tél. 5 51 06

Le plus près de la Bella-Tola et Meiden-Pass. But idéal pour courses d'école. Séjour. Cuisine soignée. Spécialités du pays. Tea-room. Pâtisseries maison. Arrangements pour familles. prix modérés. Propectus. H. Tosello propr.

Pour vos courses d'école
venez à VALLORBE
visiter la Grotte-aux-Fées
et la Source de l'Orbe

Chalet-Restaurant de la Source

L. Magnenat, propr.
tél. 8.42.86

Potage et boissons chaudes sur commande

But idéal courses scolaires

Chemin-Dessus s/Martigny

1150 m.

Forêt mélèzes — Flore variée
Accès : à pied, sur demande, cars Martigny-Excursion dép. gare, tarif école réduit, sans engagement.

Hôtel Beau-Site. *Bazar — Prix spéciaux sur menus cafés - thé - chocolat - potage, etc.*

Pellaud Frères, propr. Tél. (026) 6.15.62

RESTAURANT DE SONCHAUD sur Montreux

Altitude 1275

Magnifique vue sur le lac et les Alpes — A 1 heure de Caux — A mi-chemin entre les Rochers de Naye et Chillon — Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. Lugon — **Tél. 6 34 67**

Salanfe

L'Hôtel des Dents du Midi

vous offre :

Potage Fr. 1.-
Café ou cacao Fr. 1.-
Couches
sur paillasses
pour la somme de
Fr. 1.- par élève

E. COQUOZ, tenancier

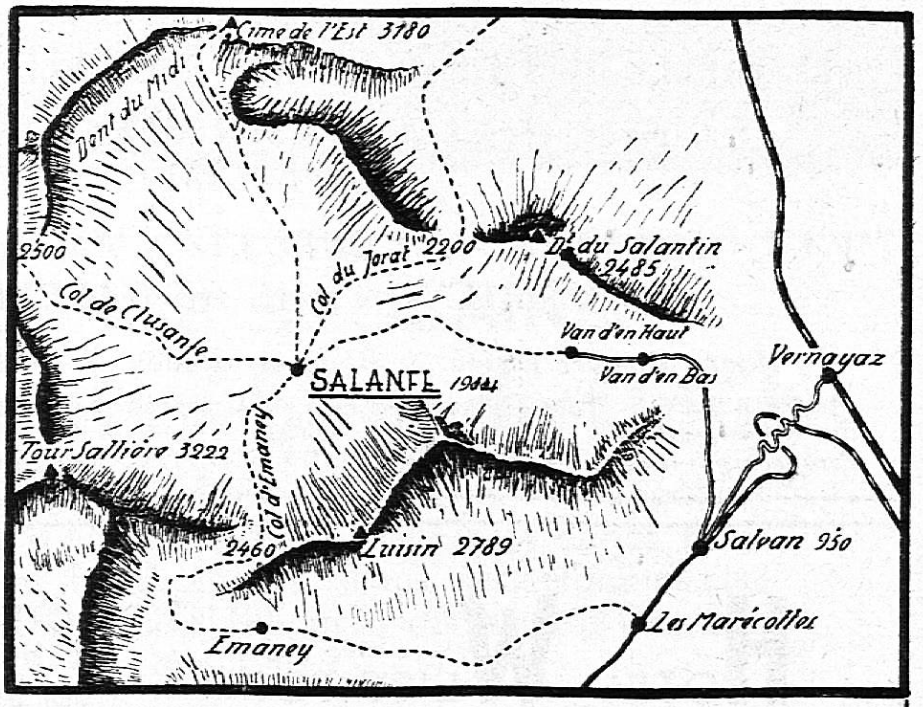

Buts : LE COL D'ÉMANEY et son panorama incomparable (du col, on monte facilement au LUISIN)
LE COL DE CLUSANFE vers Champéry
LE COL DU JORAT vers Evionnaz
LA CIME DE L'EST pour les grands élèves

Les Diablerets *1200 m.* Hôtel Terminus *Tél. 6.41.37*

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — ***Dortoir moderne avec douche***

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud *1700 m.* *Tél. 6.41.43*

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafraîchissements de choix
***Dortoir** — Barque — Jeux*

La Direction

DANS LA RÉGION DE **VEVEY** ET LES PRÉALPES

3 idées !

Châtel-St-Denis porte de la Gruyère

Chamby point de départ d'excursions

Les Pléiades magnifique belvédère, 1400 m. Buffet avec vaste terrasse

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec carte et 8 projets de courses.

KABA THUN 17 JUIN-19 SEPTEMBRE 1949

EXPOSITION BERNOISE DES PRODUITS DE L'ARTISANAT, DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE

Une fois tous les vingt-cinq ans seulement le canton de Berne concentre les produits de son travail en une vaste exposition. Cet été, la KABA ouvrira ses portes. Cette exposition se tiendra dans un des plus beaux sites du canton, au bord même du lac de Thoune. Pour nos enfants, il y aura là, soigneusement élaborée, une imposante source d'enseignement. Terre bernoise et Bernois, tel est le nom de la halle dans laquelle le canton présente son peuple et son sol. Particulièrement riches et instructifs seront les sujets ci-après, partiellement présentés sous forme thématique : construction et habitation, machines, électricité — de la goutte d'eau au kilowatt-heure — nos chemins de fer, nourriture et boisson, textile et cuir, céramique, montres et bijouterie, industrie graphique, économie forestière, vignoble, agriculture, chasse et pêche, économie laitière. Grâce à la KABA chaque enfant bernois aura bien nette devant les yeux, outre une profusion de produits tangibles, une idée de la nature bernoise et du caractère bernois. Une journée passée à la KABA sera pour votre classe plus riche d'enseignement que de longues heures d'étude. Choisissez donc une date favorable pour visiter la KABA avec vos enfants. Elèves 80 cts. Instituteurs entrée libre. La KABA se promet d'être accueillante et divertissante et un jour passé dans ses murs sera un jour de fête.

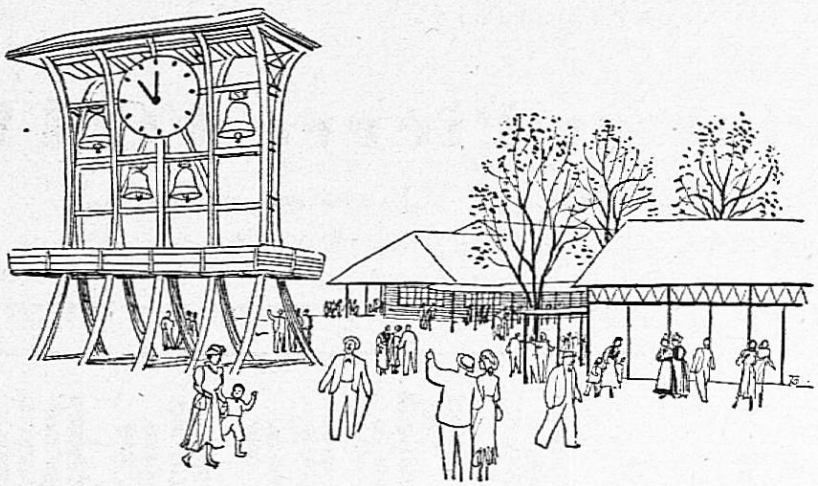

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

L'ami de toujours !

Le livret **nominatif** ou **au porteur**

ouvert auprès de la

Caisse d'Epargne Cantonale

garantie par l'Etat et gérée par le

Crédit foncier vaudois
et ses agences

Les disques recommandés
par Jacques Burdet, professeur,
dans son nouveau manuel de
solfège « L'accord parfait »

sont en vente chez

Maurice et Pierre FŒTISCH

6 RUE DE BOURG — **Lausanne**
Envois à choix — Tél. 3.93.60

Visitez **la Plage de Bienne**

MONTREUX, 4 juin 1949 LXXXVe année — N° 22

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école
dans
les nouvelles voitures
du

M.O.B.

★

Tarif spécial pour écoles et sociétés

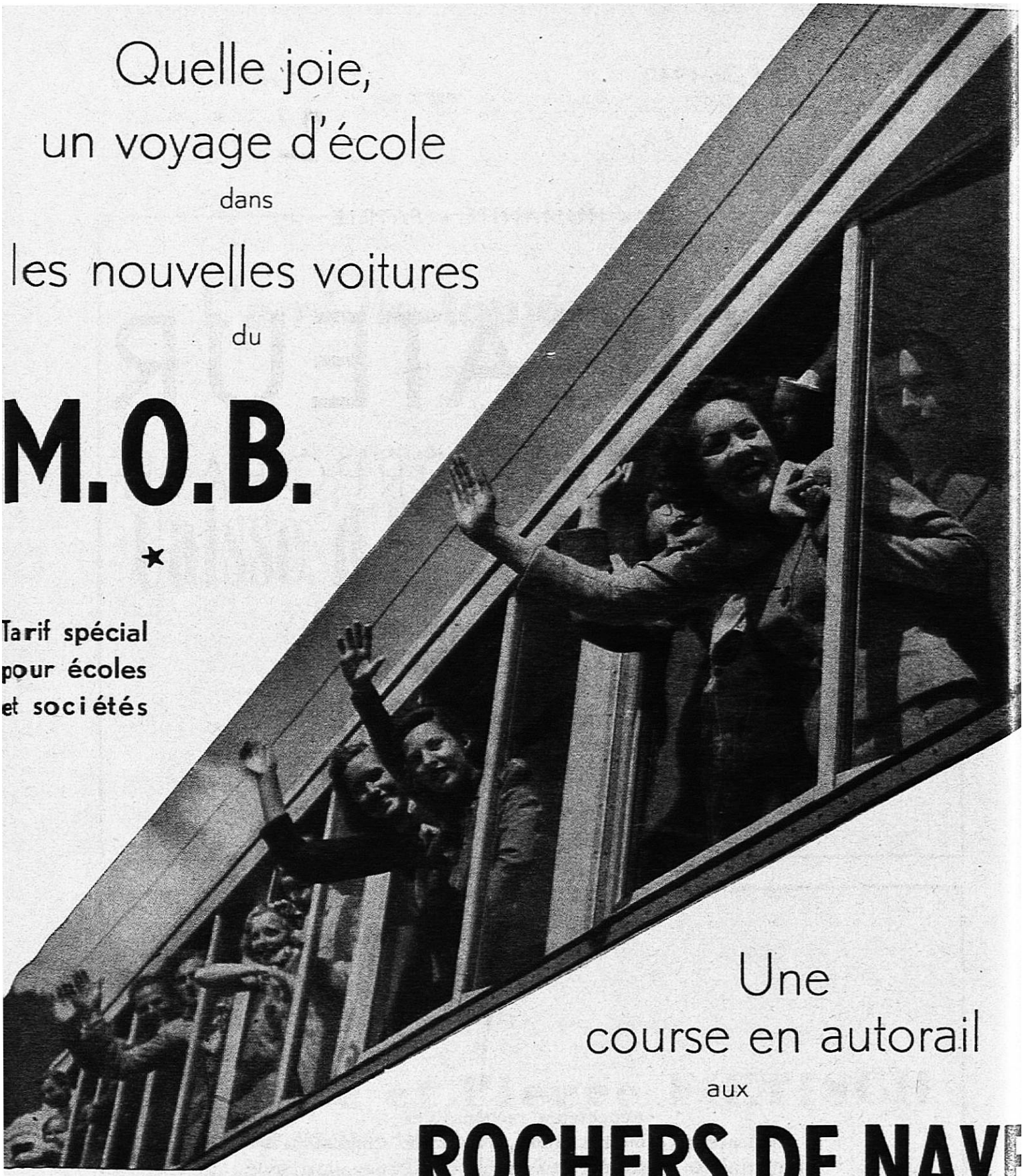

Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAVE

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

HAEFELI & Co.

RECORD WATCH CO. SA

GENÈVE & TRAMELAN

PAPETERIE CENTRALE
depuis 1867
KRIEG
et Cie Lausanne
RUE CENTRALE 6 · TÉL. 34644

Spécialité de tableaux noirs
et fournitures scolaires !

Maîtresse-ménagère agricole

A LA DIRECTION DES ECOLES ET STATIONS AGRICOLES CANTONALES, MARCELIN S/ MORGES

Traitement annuel initial : célib. Fr. 7,464.— à Fr. 9,592.— tout compris
Entrée en fonctions : 1er octobre 1949
Délai d'inscription : 15 juin 1949
Conditions spéciales : Age maximum : 35 ans
Brevet ménager

Adresser les offres manuscrites, curriculum vitae et copies de certificats, pour le poste No 1 : **au Département de Justice et Police, service de justice, à Lausanne,** qui fournira tous renseignements complémentaires. Pour le poste No 2 : **à la Direction des Ecoles et stations agricoles cantonales, Marcelin s/Morges,** qui fournira tous renseignements complémentaires.

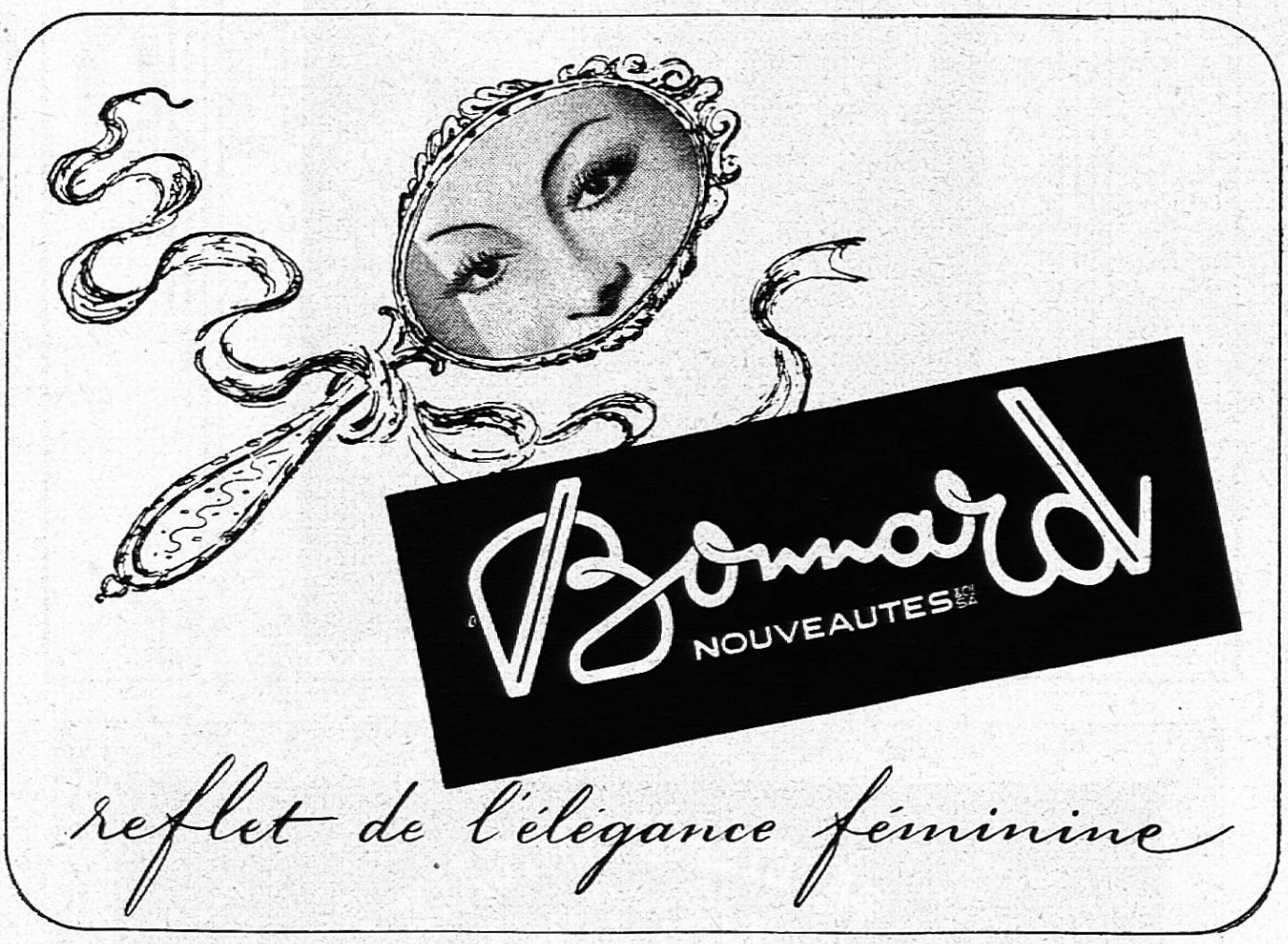

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.